

Légende

Effectifs disponibles

- 8 10:00 10:00 10:00 10:00
- 13 10:47 10:47 10:47 10:47
- 13 10:47 10:47 10:47 10:47
- 8:00 8:00 8:00 8:00

- Caserne
- Camion-échelle
- Camion-citerne
- Autopompe
- Autopompe-citerne
- Borne incendie conforme
- Borne incendie non conforme
- Point d'eau accessible à l'année

Distancé linéaire de protection

- Distance de 152 m borne-fontaine conforme
- Distance de 2 km borne-fontaine conforme
- Distance de 2 km point d'eau accessible à l'année

Niveau de risque incendie des Bâtiments

- Faible
- Moyen
- Élevé
- Très élevé

Temps de réponse

- Réponse en 15 min ou moins par la caserne SDV2 de Salaberry-de-Valleyfield
- Réponse en 15 min ou moins par une autre caserne

- Réseau routier
- Réseau ferroviaire
- Limite MRC
- Limite municipale
- Plan d'eau
- Périmètre urbain (PU)
- Zone agricole
- Zone blanche autre que PU

0 310 620 930 1 240
Mètres



Projet de loi 100, Loi sur l'accès à l'information, Loi sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'accès à l'information, Loi sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'accès à l'information, Loi sur la protection des renseignements personnels

Attestation de conformité délivrée par le
Ministère de la Sécurité publique le 28 mai 2022
Adopté par la MRC le 15 juin 2022
(Résolution numéro 2022-06-159)
Entrée en vigueur le 15 juillet 2022

Miquel Lemieux
Préfet

Linda Phaneuf
Directrice générale
et greffière-trésorière

